

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES/CONVENTIONS**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 /09/ 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 08/2026 paru dans la presse **الحقيقة اليوم** et **Les Enjeux Eco** du 18/03/2026 portant la réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site 500 lots commune SIDI MAKHLOUF –Wilaya de Laghouat (Cités d'habitat intégrées 2026) (Lot Unique ).

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

**Intitulé de l'opération :** Etude, Etude, Suivi et réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site 500 lots commune SIDI MAKHLOUF –Wilaya de Laghouat (Cités d'habitat intégrées 2026).

**N° D'opération :** N.1.021.082.01.2003.000.003.26.001.

Projet	Entreprise retenue et NIF	Montant après vérification	Délais	Obs.
la réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site 500 lots commune SIDI MAKHLOUF – Wilaya de Laghouat (Cités d'habitat intégrées 2026) (Lot Unique)	GROUPEMENT ELITKANE 182031900944180	<b>179.950.300,30 DA</b>	<b>06 mois</b>	Moins disant

- les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.

- Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics (service des marchés) de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière